

Préfecture: 16h30 communiqué de presse 2



Préfecture: 16h30 communiqué de presse 2

COMMUNIQUÉ DE PRESSE 2



AVIS DE VIGILANCE VENT ET CRUE 16h30

Tempête Niels – point de situation et appel à la prudence

À la suite du passage de la tempête Niels, le département du Gers a été placé en alerte orange vent du jeudi 0h00 au jeudi 9h00. Il est placé en vigilance jaune à compter de 9h00 ce matin. Parallèlement, le département est placé en vigilance crue orange depuis mercredi 11 février 16h00 sur les secteurs Gélisse-Osse-Baïse et Gimone-Save, avec des débordements généralisés sur de nombreux secteurs.

Au cours de la nuit, les rafales ont localement dépassé les 110 km/h, entraînant :

- de nombreuses chutes d'arbres et de branches sur les voies de circulation (46 fermetures à 15h30 dont 17 pour inondation, 29 pour obstruction par chute d'arbres/poteaux) ;
- 50 000 clients ont été privés d'électricité, les services d'Enedis travaillent actuellement au rétablissement ;
- des pertes de réseau mobile et internet ;
- 241 interventions pour les sapeurs pompiers depuis 0h00 dont 34 toujours en cours, avec plus de 300 sapeurs-pompiers mobilisés, 80 interventions pour les forces de gendarmerie dont 12 toujours en cours, avec environ 150 agents mobilisés (toiture, chute d'arbre, sécurisation). Les coupures d'alimentation électriques sont susceptibles d'avoir un impact sur la distribution d'eau potable pour quelques foyers dans le département. Cette situation évolutive a été prise en compte et fait l'objet d'un suivi renforcé.

Par précaution, les transports scolaires ont été interrompus pour toute la journée du 12 février 2026. *La reprise du trafic est prévue pour le 13 février matin. * Le trafic SNCF est toujours interrompu.

Il est demandé à la population de :

- limiter strictement les déplacements ;
- ne pas s'approcher des arbres, lignes électriques ou structures fragilisées ;
- rentrer ou arrimer les poubelles, mobiliers de jardin, objets légers et tout équipement susceptible d'être emporté par le vent ;
- sauf danger imminent, de ne pas intervenir pour dégager un arbre ou une branche tombée sur la voie publique.

Le préfet du Gers a activé la cellule opérationnelle départementale afin de coordonner le dispositif exceptionnel déployé sur l'ensemble du département avec la mobilisation de l'ensemble des services de l'État, de la Région, du département, des sapeurs-pompiers, des gendarmes, des forces de police et des personnels d'Enedis.

Les services de secours sont fortement sollicités. Il est demandé de ne pas saturer les lignes d'urgence pour des situations ne présentant pas de caractère immédiat de gravité. En cas d'urgence, vous pouvez contacter le 112.

